

### National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters Ottawa, Ontario K1A 0K2 Quartier général de la Défense nationale Ottawa (Ontario) K1A 0K2

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

AMENDMENT NO. 004 N° DE LA MODIFICATION 004

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Email: John.Caldwell@forces.gc.ca Courriel: John.Caldwell@forces.gc.ca

#### **Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein, or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

#### Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

#### **Comments - Commentaires**

## Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At: - à: 14h00

Time Zone: Eastern Daylight Time (EDT) Fuseau horaire: Heure Avancée de l'Est (HAE)

On: – le: 14 April 2022 14 avril 2022 Générateur de fumée (aussi désigné « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène » ) Solicitation No. - Nº de l'invitation

W8486-228185/A

Date of Amendment – Date de modification

21 Mars 2022

Title – Titre

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à :

John Caldwell (par courriel, à john.caldwell@forces.gc.ca)

Telephone No. – Nº de telephone

FAX No. - No de fax

Par courriel

Par courriel

Destination

See Annex A to Part 6 – Line Item Details Voir les détails en annexe A de la partie 6 – Détails des articles

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Buyer ID - Id de l'acheteur DLP 3-1-C

## Demande de propositions – Exigence du ministère de la Défense nationale (MDN) – Générateur de fumée, (ciaprès dénommé « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène »)

La demande de propositions (DP) est modifiée comme il est indiqué ci-après. La modification de la DP comprend les éléments suivants :

- Le remplacement d'un fichier électronique corrompu dans la version anglaise de la modification 003 de la DP.

Le texte intégral de la modification 003 de la DP est présenté ci-dessous :

Demande de propositions – Exigence du ministère de la Défense nationale (MDN) – Générateur de fumée, (ciaprès dénommé « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène »)

La demande de propositions (DP) est modifiée comme il est indiqué ci-après. La modification de la DP comprend les éléments suivants :

- la publication des questions transmises par les soumissionnaires et des réponses à ces questions.
- les modifications à la DP

## 1.0 Questions et réponses

Question 1 : Le MDN acceptera-t-il les biens qui doivent être modifiés ou développés après l'attribution du

contrat, afin de respecter les spécifications indiquées ?

Réponse 1 : Non. La présente demande de soumissions a été rédigée du fait qu'il existe actuellement des

biens sur le marché qui sont conformes aux spécifications énoncées. Pour clarifier ce point, la demande de soumissions est modifiée aux présentes pour indiquer que les biens proposés doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation

au moment de la présentation de la soumission.

Question 2 : En raison des exigences environnementales, le pot fumigène doit être étanche. Nous

proposons une approche/un concept pour satisfaire à cette exigence. Le MDN peut-il donner

son avis sur l'acceptabilité de l'approche/du concept proposé?

Réponse 2 : Afin de maintenir un traitement équitable des soumissionnaires éventuels dans le cadre du processus d'appel d'offres concurrentiel, le MDN n'est pas en mesure de conseiller les

soumissionnaires sur l'acceptabilité d'une solution proposée. Après la clôture des soumissions,

celles-ci seront évaluées conformément aux critères techniques obligatoires.

Question 3 : Nous avons accès à un produit dont la durée de combustion est de 160 secondes +/- 30

secondes. Est-ce que cela serait acceptable?

Réponse 3 : Oui. Selon le point d'évaluation « A4 » de la Matrice de vérification de la conformité, les biens

proposés doivent avoir une durée de combustion de 3 minutes (180 secondes) avec une marge d'erreur de +/- 30 secondes. Veuillez noter que l'élément d'évaluation « A4 » a été révisé cidessous pour indiquer que la durée de combustion requise est une durée de combustion

nominale pour les biens proposés, qui doit être comprise entre 150 et 210 secondes.

Question 4 : Comme il est précisé dans la colonne 4 de la Matrice de vérification de la conformité, puisque selon les critères techniques obligatoires, les justifications doivent être fournies au moment de

la présentation de la soumission, il est tenu pour acquis que le développement des biens dans

le délai de livraison requis ne sera pas pris en compte. Est-ce exact?

Page 2 of 5

Réponse 4 : C'est exact. Comme il est indiqué dans la réponse 1 ci-dessus, les biens proposés doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation au moment de

la présentation de la soumission.

Question 5 : Les demandes de propositions pour ce besoin sont-elles lancées chaque année?

Réponse 5 : Le besoin de fournir des pots fumigènes au MDN est périodique et fait l'objet d'un appel d'offres

environ tous les cinq (5) ans, selon l'utilisation et la durée de conservation.

## 2.0 Modifications apportées à la demande de propositions

**2.1 RENVOI**: Partie 4 de la demande de soumissions – Procédures d'évaluation et méthode de sélection,

section 4.1.1.1 - Critères techniques obligatoires

SUPPRIMER: Partie 4 de la demande de soumissions – Procédures d'évaluation et méthode de sélection,

section 4.1.1.1 – Critères techniques obligatoires, dans son intégralité.

**INSÉRER:** Le texte suivant pour remplacer la suppression précédente :

## « 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit se conformer aux critères techniques obligatoires suivants :

- Au moment de la présentation de la soumission, les biens proposés par le soumissionnaire doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation obligatoires précisés dans la colonne 3 de la Matrice de vérification de la conformité, incluse à l'annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions:
- Le soumissionnaire doit fournir toutes les justifications requises précisées dans la colonne 4 de la Matrice de vérification de la conformité, incluse à l'annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions.

Le processus de conformité des soumissions par étapes s'appliquera à tous les critères techniques obligatoires.

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront jugées non recevables. »

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

DLP 3-1-C

**2.2 RENVOI :** Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4

**SUPPRIMER:** Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4, dans son intégralité.

INSÉRER: Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4, comme suit :

# Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3 Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité

1 Élément	2 Critères	3 Exigences relatives au produit	4 Justification requise	5 Renseignements que le soumissionnaire doit fournir
d'évaluation		pot fumigène blanc – 3 minutes (ci-après désigné « pot fumigène »)		a) Indiquez si le critère est respecté ou non respecté     b) Spécification respectée pour les biens proposés     c) Justification fournie
« <b>A4</b>	Exigences de rendement	Les biens proposés (le pot fumigène) doivent avoir une durée de combustion nominale comprise entre 150 et 210 secondes.	Cela doit être démontré en incluant la documentation, comme il est précisé dans la section 2.2 de la présente pièce jointe, qui indique clairement que les biens proposés respectent cette exigence; et/ou,  Cela doit être démontré en fournissant des résultats d'essai, comme il est précisé dans la section 2.3 de la présente pièce jointe, qui indiquent clairement que les biens proposés respectent cette exigence.	<ul> <li>a) Les biens proposés sont entièrement conformes à cette exigence.</li> <li>b) La (insérer la spécification de la colonne 3) pour les biens proposés est (préciser la spécification obtenue pour les biens proposés).</li> </ul>

VV0100 220100/1

**2.3 RENVOI**: Annexe A de la partie 6 – Énoncé des travaux, section 2.2.3 – Exigences de rendement

**SUPPRIMER:** Annexe A de la partie 6 – Énoncé des travaux, section 2.2.3 – Exigences de rendement,

dans son intégralité.

**INSÉRER:** Le texte suivant, en remplacement de la suppression ci-dessus :

« 2.2.3 Exigences de rendement.

Le « pot fumigène » doit ;

2.2.3.1 avoir une durée de combustion nominale comprise entre 150 et 210 secondes ;

2.2.3.2 émettre une fumée de couleur blanche;

2.2.3.3 ne pas exploser ou se rompre violemment pendant le fonctionnement;

2.2.3.4 ne pas s'enflammer durant l'émission de fumée;

2.2.3.5 ne pas déclencher d'incendies dans l'herbe, les feuilles, le foin ou tout autre

produit combustible sec adjacent. »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET EXIGENCES DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES. »